

[Israël et la laïcité]

C'est avec le plus grand intérêt que nous avons lu les lettres de l'abbé Arbez et de Mme ou M. Z. Rayane-Nadir (vos éditions des 30/11 et 3/12/99).

Une fois de plus, ces disputes démontrent que lorsque deux croyances s'affrontent, leurs positions sont inconciliables. Chacune ne voit l'heure qu'à son clocher. Et surtout, leur conviction de détenir la vérité passe avant la nécessité de vivre ensemble.

Une société multiculturelle ne peut exister si les communautés refusent d'adhérer à des lois communes à tous les citoyens et qui dépassent leurs différences, religieuses ou non. C'est ce que prône la laïcité.

Rêvons un peu: que se passerait-il si Israël était laïque?

1. Il serait possible de s'y marier civilement, quelles que soient les confessions des fiancés. Ce qui est actuellement impossible, les mariages interconfessionnels ou non confessionnels se célébrant à Chypre.

2. La majorité tolérante ne se verrait pas imposer les rites d'une minorité bruyante de croyants au nom de l'identité juive de l'État. Par exemple, il serait légal d'élever et de vendre librement du porc. Ou d'utiliser les transports publics le samedi.

3. Indifférent et incompétent en matière de religion, l'État garantirait le libre exercice de tous les cultes, mais dans les limites de l'ordre public. Ainsi, au lieu d'autoriser la construction d'une mosquée dans un endroit si sensible pour les chrétiens, le gouvernement israélien prierait - c'est bien le mot! - les islamistes de Nazareth de bien vouloir construire leur mosquée ailleurs.

4. L'État garantirait aux Palestiniens chrétiens placés sous sa protection la même sécurité qu'aux citoyens israéliens. Et il rappellerait fermement à l'ordre les islamistes qui se livrent depuis plusieurs années à une véritable guérilla antichrétienne mêlant intimidations et provocations.

Mais non: ajoutant aux graves conflits l'opposant à ses voisins, Israël préfère jouer ses minorités les unes contre les autres.

Ah! si Israël était laïque ...

Yves Scheller, président
et François Truan, vice-président
de l'Association suisse pour la Laïcité

(1982 signes)

Si l'État d'Israël était laïque, il s'éviterait bien des soucis, et rendrait service à ses citoyens. Par exemple:

1. Il serait possible de s'y marier civilement, quelles que soient les confessions des fiancés. Ce qui est actuellement impossible, les mariages "interconfessionnels" (ou, plus simplement, non confessionnels) se célèbrant à Chypre.

2. Une minorité de croyants bruyants n'imposerait pas ses croyances et ses rites à une majorité indifférente mais bâillonnée par le chantage à l'identité nationale. Notamment, il serait légal, non seulement d'y élever du porc - ce qui se pratique déjà, mais en catimini, Tartuffe pas mort - mais aussi d'en vendre librement - cf. les problèmes que rencontrent actuellement les charcutiers d'origine russe. Il serait par ailleurs légal d'utiliser le samedi des transports publics ayant le droit de circuler sept jours sur sept.

3. Indifférent et incompétent en matière de religions, l'État d'Israël en garantirait le libre exercice cultuel, mais dans les limites qu'impose l'ordre public. Ainsi, au lieu d'autoriser la construction d'une mosquée à un endroit plus que sensible pour les chrétiens, avec de probables arrière-pensées politiques - mais cette "concession" n'apaisera ni le Hamas, ni les Arabes Israéliens, ni les Palestiniens - le gouvernement israélien aurait pris acte de la provocation délibérée que constituait le projet, et aurait fermement prié les islamistes de Nazareth de construire leur mosquée ailleurs.

Mais non: Israël préfère, ajoutant aux graves conflits l'opposant à ses voisins, jouer ses minorités les unes contre les autres.

Ah! si Israël était laïque ...

François Truan
Prévessin-Moëns

(1638 signes)